CANADAGAP™

IMPORTANT

À LIRE

Vous trouverez dans la présente trousse des renseignements à délai critique relatifs à votre adhésion au Programme CanadaGAP.

Veuillez examiner le contenu immédiatement et retourner les documents signés à notre bureau au plus tard le 31 octobre 2012.

CANADIAN
HORTICULTURAL
COUNCIL

CHC / CCH
CONSEIL
CANADIEN DE
L'HORTICULTURE

9 Corvus Court
Ottawa, Ontario, Canada K2E 7Z4
Tel./Tél. : (613) 226-4880
Fax/Téléc. : (613) 226-4497
Email/Courriel : question@hortcouncil.ca

CANADAGAP™

15 octobre 2012

Participants au programme CanadaGAP :

Cet été, nous vous avons écrit pour vous informer qu'une transition touchant le programme CanadaGAP a été amorcée. Une nouvelle société à but non lucratif a été créée pour gérer le programme CanadaGAP. Tous les participants actuels du programme CanadaGAP feront partie de la nouvelle société nommée *CanAgPlus*. Les participants auront ainsi la possibilité de participer de manière plus directe aux activités liées au programme, de prendre part aux assemblées générales annuelles, de soumettre des résolutions, d'élire les membres du conseil d'administration, etc.

La transition débutera le 1er novembre 2012. Nous avons donc besoin de votre aide pour achever le transfert de vos dossiers et ainsi nous assurer que vous êtes bien inscrit en tant que membre de la nouvelle société et que votre statut dans le cadre du programme demeure inchangé. En pièce jointe, vous trouverez ce qui suit :

- Un résumé de vos renseignements actuels (coordonnées, option de certification, etc.).
- Un formulaire d'adhésion au programme CanadaGAP révisé. Si vous préférez avoir une copie électronique, téléchargez le formulaire d'adhésion à l'adresse **www.canadagap.ca,** sous la rubrique « *Obtenir la certification* ». Vous N'AVEZ PAS besoin de remplir le formulaire en entier. À la place, suivez les instructions étape par étape ci-dessous.
- Une demande d'adhésion à la nouvelle société. La demande se trouve à la page 6 du formulaire d'adhésion révisé.

INSTRUCTIONS:

Étape n° 1 : Passez en revue le résumé de vos renseignements actuels pour vérifier qu'il ne contient pas d'erreurs et qu'il est complet. Apportez les changements voulus directement sur le résumé. Apposez votre signature en bas de la page, que vous ayez apporté des changements ou non.

Étape n° 2 : Passez en revue les modalités définies dans le formulaire d'adhésion au programme CanadaGAP révisé, à savoir à la section H intitulée *Attestation et entente relative à la participation au programme CanadaGAP*, pages 3 à 5. Apposez votre signature en bas de la page 5.

Étape n° 3 : Indiquez les NOUVEAUX renseignements requis en bas de la page 5.

Étape n° 4 : Lisez et signez la demande d'adhésion à la société *CanAgPlus*, à la page 6 du formulaire.

Étape n° 5 : Utilisez l'enveloppe préadressée pour nous retourner les documents à l'adresse qui suit (au verso) :

CANADIAN
HORTICULTURAL
COUNCIL

CHC / CCH
CONSEIL
CANADIEN DE
L'HORTICULTURE

9 Corvus Court
Ottawa, Ontario, Canada K2E 7Z4
Tel./Tél. : (613) 226-4880
Fax/Téléc. : (613) 226-4497
Email/Courriel : question@hortcouncil.ca

CANADAGAP™

Programme CanadaGAP
9, Corvus Court
Ottawa (Ontario) K2E 7Z4

Vous pouvez également nous faire parvenir les documents par :

TÉLÉCOPIEUR : 613-226-4497

COURRIEL : offs@hortcouncil.ca.

VEUILLEZ NOUS RETOURNER TOUS LES DOCUMENTS D'ICI LE 31 OCTOBRE 2012 pour éviter toute interruption de service. En cas de questions, veuillez nous appeler en composant le 613-226-4880, poste 206.

Nous sommes reconnaissants de votre collaboration.

Heather Gale
Gestionnaire du programme CanadaGAP